

RÉPONDRE AUX PRINCIPALES OBJECTIONS



COMBINAISON DE TECHNIQUES AGRICOLES

ENGAGEMENT DE RÉSULTAT



QU'ELLE EST LA DIFFÉRENCE ENTRE BIO ET ZRP

LES 3 PRINCIPALES DIFFÉRENCES

- En ZRP, les producteurs s'engagent sur un résultat ("Zéro Résidu de Pesticides") en plus des obligations de moyens.
- Garantie 100% français!
 Le label "Zéro Résidu de Pesticides" du Collectif
 Nouveaux Champs offre les garanties d'un
 produit français!
- Le ZRP offre plus de souplesse pour l'agriculteur engagé dans le programme
 Si l'un de ses lots présente des résidus de pesticides, il peut, l'année d'après, si il remet le bon itinéraire technique en place, prétendre au label ZRP.

OBLIGTION DE MOYENS



UNE AMBITION COMMUNE

Ces deux agricultures ont pour objectif une préservation de la santé des agriculteurs et de l'environnement. D'ailleurs la majorité de nos producteurs sont également en Agriculture Biologique!



POURQUOI ZRP ET PAS "SANS PESTICIDES"?

- Il est quasi impossible de cultiver à une échelle professionnelle des fruits et légumes sans utiliser le moindre pesticides.
 En revanche, cultiver "sans pesticides de synthèse", avec des pesticides d'origine naturelle, c'est possible mais il faut le préciser.
 C'est le principe notamment de l'agriculture biologique.
- Notre engagement est différent, il porte sur un résultat : Zéro Résidu de Pesticides, même si parfois ce résultat s'appuie sur la non utilisation.







POURQUOI LA VALEUR DU ZRP SE SITUE AU-DESSUS DU CONVENTIONNEL RÉGLEMENTAIRE ?

- Un travail technique de longue haleine pour atteindre le résultat ZRP : recherche, développement, expérimentation, acquisition de compétences, méthodes alternatives généralement plus coûteuses.
- Un investissement pour respecter le cahier des charges rigoureux du Collectif: adhésion, communication sur le label, audits annuels, plan d'analyses, emballage UVC.
- Des process dédiés ou adaptés au ZRP : flux d'information, flux produits, équipements.
- Une baisse fréquente de rendements





IL Y A DONC DES TRAITEMENTS



- L'utilisation systématique de pesticides de synthèse n'est pas la base de notre méthode de protection des cultures.
- Les agriculteurs appliquent prioritairement des méthodes alternatives.
- S'ils ne viennent pas à bout du problème sanitaire par les méthodes alternatives, les producteurs peuvent utiliser un pesticide de synthèse homologué, et choisi dans le cadre d'une application très précise (dose, période d'utilisation).
- Pourquoi traiter en dernier recours ? Pour ne pas perdre toute la récolte.

Selon C. Regnault-Roger 2014 (Produits de protection des plantes, Lavoisier, p 256)





POURQUOI SUREMBALLER LES PRODUITS ?

Est-ce contradictoire avec notre posture d'agriculteurs engagés et responsables ?

- Nous sommes contraints d'emballer nos produits labellisés "Zéro Résidu de Pesticides" car sans cela, ils risqueraient d'être contaminés par les résidus de pesticides présents sur d'autres fruits et légumes en magasins. Cependant, cette solution ne nous satisfait pas pleinement car cela génère des emballages supplémentaires à collecter et éliminer.
- Nous étudions la possibilité de recourir à des emballages biodégradables, nous utilisons d'ailleurs déjà ce type d'emballage pour certains produits. C'est le cas en particulier de certaines tomates et fraises ZRP.
- Nous étudions également la possibilité de développer une offre VRAC ZRP sur certaines filières engagées dans la démarche en réfléchissant à un référentiel adaptable au magasin.



PUB TV

Zéro résidu de pesticides, c'est l'engagement du Collectif Nouveaux Champs



VIDÉOS DE JAMY



Quelles méthodes pour atteindre le "zéro résidu de pesticides" ?



Agriculture conventionnelle, bio, ZRP ? Comment s'y retrouver ?



Zéro résidu de pesticides : ça veut dire quoi au juste ?



Le progrès agricole, une réalité



Les pesticides, késako?

VIDÉOS DES PRODUCTEURS

Comment obtenir des fruits et légumes "Zéro Résidu de Pesticides" ?





Des carottes



Des tomates



Des pommes de terre



REJOIGNEZ-NOUS!









nouveauxchamps







Zéro Résidu de pesticides

Plus d'infos sur www.nouveaux-champs.fr